

COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL GÉNÉRAL DE LA MAYENNE

Réunion du 18 juin 2012

RELEVÉ DES DÉCISIONS

*(Les délibérations correspondantes sont publiées dans un recueil
mis à la disposition du public pour consultation dans le hall d'accueil de
l'Hôtel du Département – 39, rue Mazagran – BP 1429 –
53014 LAVAL CEDEX)*

Mise en ligne sur le site internet du Conseil général le **18 juin 2012** :
<http://www.lamayenne.fr>

La Commission permanente s'est réunie le **18 juin 2012**, à partir de **10 h 30**, à l'**Hôtel du Département**, sous la présidence de Jean ARTHUIS, Président du Conseil général.

ÉTAIENT PRÉSENTS : Michel ANGOT, Nicole BOUILLON, Norbert BOUVET, Jean-Christophe BOYER (*jusqu'à 11h35*), Élisabeth DOINEAU, Gérard DUJARRIER, Jean-Pierre DUPUIS, Gilbert DUTERTRE, Roger GUÉDON, Philippe HENRY, Daniel LENOIR, Olivier RICHEFOU,

S'ÉTAIENT FAIT EXCUSER : Marc BERNIER, Claude BOITEUX (*délégation de vote à Daniel LENOIR*), Jean-Christophe BOYER (*à partir de 11h35 – délégation de vote à Michel ANGOT*), Marie-Cécile MORICE,

Les décisions prises dans ce cadre par la Commission permanente sont récapitulées ci-après :

No du dossier	Objet	N° de page du relevé
<p>Mission 2 SOLIDARITÉ - ENFANCE, FAMILLE ET INSERTION</p>		
<p><i>Programme 01 : Programme prévention et protection des enfants et des familles</i></p>		
1	Prêt aux parents adoptants	5
<p><i>Programme 03 : Programme insertion sociale et professionnelle</i></p>		
2	Gestion de la subvention globale FSE dispositif 8 « faciliter la mobilité »	5
3	Avenant à la convention d'objectifs et de moyens entre le Conseil général de la Mayenne et l'État	6
<p>Mission 3 DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES</p>		
<p><i>Programme 01 : Programme infrastructures de transport</i></p>		
4	RD 9 - Contournement nord de SAINTE SUZANNE - Approbation du projet (mode de consultation des entreprises) - Lancement des consultations et attribution des marchés correspondants	6
5	RD 253 ARON - LA BAZOGE MONTPINÇON - Aménagement de sécurité - Acquisitions foncières	7
6	RD 31 axe LAVAL / ERNÉE - Mise à 2x2 voies du « Bourg Moreau » à l'échangeur de « la Croix du Bouquet » - Communes de LA BACONNIÈRE et SAINT-OUËN-DES-TOITS - Acquisitions foncières	7
7	Ajustement budgétaire du montant du fonds de concours de la commune de SAINT-POIX - Conventions relatives au versement de fonds de concours par le Département aux communes de SAINT-POIX et de NEAU	8
8	Pôle d'échanges multimodal de la gare de LAVAL	8
<p><i>Programme 02 : Programme accompagnement du développement local</i></p>		
9	Démographie des professionnels de santé	9
10	Adhésion à la compétence communication numérique de la Fédération nationale des collectivités concédantes et régies - FNCCR -	9
11	Maintenance des NRA ZO du Conseil général de la Mayenne - Lancement de la consultation et attribution du marché	10
12	Internet haut débit par voie satellitaire ou hertzienne	10

No du dossier	Objet	N° de page du relevé
	Mission 4 ENVIRONNEMENT ET PRÉVENTION DES RISQUES	
	<i>Programme 01 : Programme eau</i>	
13	Programme 2012 d'alimentation en eau potable et d'assainissement - Subventions pour travaux d'investissement département - fonds départemental	10
	<i>Programme 02 : Programme déchets et énergie</i>	
14	Aides aux énergies renouvelables - SAS OUDA ÉNERGIES	12
	<i>Programme 04 : Programme sécurité sanitaire</i>	
15	Avenants de transfert pour différents marchés de réactifs et consommables en cours au Laboratoire départemental d'analyses de la Mayenne	12
	Mission 6 ENSEIGNEMENT	
	<i>Programme 01 : Programme collèges</i>	
16	Équipement matériel et mobilier des collèges publics - Programmation 2012	13
17	Crédits de fonctionnement divers des collèges publics	14
	<i>Programme 02 : Programme enseignement supérieur</i>	
18	Aides aux étudiants au titre de l'année universitaire 2011/2012	15
	Mission 7 ÉCONOMIE ET EMPLOI	
	<i>Programme 01 : Programme agriculture</i>	
19	Chambre d'agriculture de la Mayenne - Convention générale 2012	16
	<i>Programme 02 : Programme accueil et accompagnement des entreprises</i>	
20	Rapport d'activités relatif aux actions menées en 2011 par la Chambre de métiers et de l'artisanat dans le cadre de la convention de partenariat 2011	17
	<i>Programme 03 : Programme tourisme</i>	
21	Territoire d'accueil touristique (TAT)	18

No du dossier	Objet	N° de page du relevé
	Mission 8 CULTURE ET PATRIMOINE	
	<i>Programme 01 : Programme culture</i>	
22	Structuration de l'intercommunalité culturelle en milieu rural	18
	Mission 9 SPORT, JEUNESSE ET CITOYENNETÉ	
	<i>Programme 01 : Programme sport et activités de pleine nature</i>	
23	Programme sport et activités de pleine nature - Appel à projets 2012 - Équipements sportifs et socio-éducatifs	19
	<i>Programme 02 : Programme citoyenneté et action internationale</i>	
24	Programme citoyenneté et action internationale - Demande d'aide relevant de l'action jeunesse et citoyenneté	22
	Mission 10 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET FINANCES	
	<i>Programme 01 : Programme gestion budgétaire et financière</i>	
25	Association 'Perrine Thulard' - Transfert de garantie d'emprunt	22
26	EHPAD Saint Fraimbault à LASSAY LES CHÂTEAUX - Demande de garantie d'emprunt	23
	<i>Programme 03 : Programme gestion mobilière et immobilière</i>	
27	Contrat de prêt à usage au profit de Monsieur FOURNIER - Commune de NEAU	23
28	Vente de l'ensemble immobilier sis 7 boulevard du général de Gaulle à VILLAINES-LA-JUHEL au profit de l'association Études et chantiers	24

MISSION 2 SOLIDARITÉ – ENFANCE, FAMILLE ET INSERTION

PROGRAMME 01 : PROGRAMME PRÉVENTION ET PROTECTION DES ENFANTS ET DES FAMILLES

1 - PRÊT AUX PARENTS ADOPTANTS

La Commission permanente :

✚ a alloué un prêt sans intérêt d'un montant de 3 049 €, remboursable sur 5 ans, à M. et Mme Emmanuel VOULOUX, au titre du dispositif d'aide mis en place par le Conseil général au bénéfice des parents ayant accueilli un ou plusieurs enfants dans le cadre de l'adoption internationale,

✚ a autorisé le Président du Conseil général à signer, au nom du Département, le contrat de prêt à intervenir dans ce cadre.

- Chapitre 27 – nature 2744 – fonction 51 – ligne de crédit 402 -

- Adopté à l'unanimité -

PROGRAMME 03 : PROGRAMME INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE

2 - GESTION DE LA SUBVENTION GLOBALE FSE - DISPOSITIF 8 'FACILITER LA MOBILITÉ'

La Commission permanente s'est prononcée favorablement sur la demande de subvention présentée par l'association Voiture & Co retenue pour la mise en œuvre d'un centre de mobilité en Mayenne dans le cadre de la subvention globale du Fonds social européen (FSE) attribuée au Département de la Mayenne ; ce centre de mobilité situé à Laval s'articulera autour de trois missions principales (animation et coordination de la politique de mobilité vers l'emploi, mise en place d'une prestation de bilans de compétences en mobilité et accompagnement individualisé, coordination de l'offre de services de la plateforme mobilité en Mayenne) et sera réservé à un public pour qui la mobilité constitue un frein aux démarches d'insertion professionnelle ou au maintien dans l'emploi.

	Bénéficiaire	Régime d'allocation	Période de réalisation	Coût total TTC de l'opération	Financement Conseil général	Financement FSE
Dispositif 8B Faciliter la mobilité <i>2a. Développement d'un centre mobilité en Mayenne</i>	Association Voiture & Co	Subvention /Appel à projets	1/7/2012 au 31/12/2012	161 773,52 €	80 886,76 €	80 886,76 €

- Chapitre 74 – nature 74771 – fonction 041 – ligne de crédit 10583 –
- Chapitre 65 – nature 6574 – fonction 041 – ligne de crédit 10575 -

- Adopté à la majorité -

3 - AVENANT À LA CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE MOYENS ENTRE LE CONSEIL GÉNÉRAL DE LA MAYENNE ET L'ÉTAT

La Commission permanente a autorisé le Président du Conseil général à signer l'avenant n° 1 à la convention d'objectifs et de moyens, intervenue entre l'État et le Département pour la mise en œuvre en 2012 du contrat unique d'insertion (CUI), qui lui a été présenté.

Cet avenant modifie les modalités de mise en œuvre du dispositif CUI dans le secteur marchand et non marchand à compter du 1^{er} avril 2012 afin que le prescripteur de ces contrats aidés et le signataire des conventions correspondantes soient identiques, comme demandé par l'Agence de services et de paiements, en charge de la gestion financière et du versement de l'aide allouée aux employeurs de salariés en CUI.

Cet avenant prévoit donc que Pôle emploi a délégation pour assurer non seulement la prescription des contrats, comme prévu dans la convention initiale, mais également la finalisation et la signature des conventions, auparavant du ressort du Conseil général, étant précisé que le Département donnera son accord au financement de ces contrats et à leur renouvellement avant toute finalisation de la convention individuelle et du contrat de travail.

- Adopté à l'unanimité -

MISSION 3 DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES

PROGRAMME 01 : PROGRAMME INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT

4 - RD 9 - CONTOURNEMENT NORD DE SAINTE SUZANNE - APPROBATION DU PROJET - (MODE DE CONSULTATION DES ENTREPRISES) - LANCEMENT DES CONSULTATIONS ET ATTRIBUTION DES MARCHÉS CORRESPONDANTS

La Commission permanente :

- ✚ a approuvé le projet qui lui a été présenté relatif au contournement nord de SAINTE-SUZANNE, d'une longueur totale de 1 600 mètres, dont le coût est estimé à 4 millions d'euros TTC (valeur août 2011) soit 3,9 millions d'euros de travaux et 0,1 million d'euros pour les études et acquisitions foncières restant à réaliser, étant précisé que la réalisation de l'opération est prévue en 2013 et 2014, avec parachèvement des plantations en 2015 et 2016, sous réserve de l'inscription des crédits nécessaires au budget départemental ;
- ✚ a autorisé le lancement de deux consultations des entreprises selon la procédure de l'appel d'offres ouvert, dans les conditions présentées, l'une concernant les terrassements, assainissement, chaussées, équipements, la seconde relative aux aménagements paysagers, dont les coûts sont estimés respectivement à 2,6 millions d'euros HT et 0,2 million d'euros HT ;
- ✚ a autorisé le président du Conseil général à signer les marchés correspondants sous réserve d'une inscription des crédits au budget primitif 2013.

- Chapitre 23 – nature 23151 – fonction 621 – lignes de crédit 5785 et 5786 -

- Adopté à l'unanimité -

5 - RD 253 - ARON - LA BAZOGE-MONTPINÇON - AMÉNAGEMENT DE SÉCURITÉ - ACQUISITIONS FONCIÈRES

La Commission permanente :

☞ a approuvé les termes des 2 promesses de vente qui lui ont été présentées, concernant des parcelles situées sur le territoire de la commune d'ARON, dans le cadre du projet d'aménagement d'une section de la RD 253 entre ARON et la RD 207 :

Vendeurs : - M. Vincent SOUVIGNÉ
Superficie à acquérir : 4a 70ca environ
- SA HUBERT BOIS
Superficie à acquérir : 95ca environ

Montant total de la dépense estimé à environ 2 455 € hors frais

☞ a autorisé le Président du Conseil général à signer les actes à intervenir dans ce cadre.

- Chapitre 21 – nature 2111 – fonction 621 – ligne de crédit 11754 -

- Adopté à l'unanimité -

6 - RD 31 AXE LAVAL / ERNÉE - MISE A 2x2 VOIES DU 'BOURG MOREAU' À L'ÉCHANGEUR DE 'LA CROIX DU BOUQUET' - COMMUNES DE LA BACONNIÈRE ET SAINT-OUËN-DES-TOITS - ACQUISITIONS FONCIÈRES

La Commission permanente :

☞ a approuvé les termes des deux acquisitions et de l'échange de terrain qui lui ont été présentés, concernant des parcelles situées sur le territoire des communes de LA BACONNIÈRE et SAINT-OUËN-DES-TOITS, dans le cadre de l'opération d'aménagement 2x2 voies de la RD 31 :

Vendeurs : - M. et Mme Didier TARLEVÉ
Superficie à acquérir : 10a 18ca environ
- Indivision LETOURNEUX
Superficie à acquérir : 6a 56ca environ

Échangistes : M. et Mme Roger TAFFOREAU
Superficie cédée par M. et Mme TAFFOREAU : 26a 82ca environ
Superficie cédée par le Département : 67a 58 ca environ

Montant total de la dépense estimé à environ 2 115 € hors frais

Montant de la recette estimé à environ 1 834 € hors frais

☞ a autorisé le Président du Conseil général à signer les actes à intervenir dans ce cadre.

- Chapitre 21 – nature 2111 – fonction 621 – ligne de crédit 11747 –

- Chapitre 77 – nature 775 – fonction 621 – ligne de crédit 2273 -

- Adopté à l'unanimité -

7 - AJUSTEMENT BUDGÉTAIRE DU MONTANT DU FONDS DE CONCOURS DE LA COMMUNE DE SAINT-POIX - CONVENTIONS RELATIVES AU VERSEMENT DE FONDS DE CONCOURS PAR LE DÉPARTEMENT AUX COMMUNES DE SAINT-POIX ET DE NEAU

La Commission permanente :

☞ a approuvé l'ajustement budgétaire suivant au titre du programme infrastructures de transport :

Opération	Montant voté au BP 2012	Ajustement proposé	Montant total
Commune de SAINT-POIX - RD 32 - centre bourg Fonds de concours pour travaux de voirie	62 000 €	21 000 €	83 000 €

☞ a autorisé le Président du Conseil général à signer les deux conventions qui lui ont été présentées relatives au versement d'un fonds de concours par le Département aux communes de SAINT-POIX et de NEAU pour le financement des projets locaux suivants réalisés sur le domaine public départemental :

Collectivité locale	RD	Objet	Montant de la participation du Département
Commune de SAINT-POIX	32	Recomposition du corps de chaussée et renouvellement de la couche de roulement par la mise en œuvre d'enrobés.	83 000 € TTC
Commune de NEAU	140	Renouvellement de la couche de roulement par la mise en œuvre d'enrobés.	34 000 € TTC

- Chapitre 204 – nature 204142 – fonction 621 – ligne de crédit 5783 -

- Adopté à l'unanimité -

8 - PÔLE D'ÉCHANGES MULTIMODAL DE LA GARE DE LAVAL

La Commission permanente a autorisé le Président du Conseil général à signer, au nom du Département, l'avenant n° 1 à la convention de financement relative à l'étude de programmation de la gare routière de Laval et l'assistance à la maîtrise d'ouvrage pour sa réalisation, qui lui a été présenté, à intervenir avec la Région des Pays de la Loire, la Communauté d'agglomération de Laval et la Ville de Laval, dans le cadre du projet d'aménagement du quartier de la gare et du pôle d'échanges multimodal.

Cet avenant a pour objet de prendre en compte le nouveau coût de cette étude, porté à 57 652,50 € HT intégrant une tranche ferme de 34 250 € HT, une 1^{re} tranche conditionnelle de 13 650 € HT (assistance au maître d'ouvrage pour le lancement de la consultation de maîtrise d'œuvre) et une 2^{de} tranche conditionnelle de 9 752,50 € HT (assistance au maître d'ouvrage en phase études de maîtrise d'œuvre pour vérifier l'adéquation du projet par rapport au programme de l'opération jusqu'à l'avant-projet détaillé), suite au résultat de la consultation organisée par la Ville de Laval, maître d'ouvrage de cette étude, et de modifier en conséquence le montant de la contribution financière de chaque partenaire.

La participation du Département au financement de cette étude s'élève désormais à 28 826,25 €, soit 50 % du coût HT, contre 15 000 € prévu initialement.

- Chapitre 204 – nature 204142 – fonction 74 – ligne de crédit 5571 -

- Adopté à l'unanimité -

PROGRAMME 02 : PROGRAMME ACCOMPAGNEMENT DU DÉVELOPPEMENT LOCAL

9 - DÉMOGRAPHIE DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ

La Commission permanente a adopté le principe du versement aux 13 étudiants en médecine mentionnés ci-après de l'indemnité départementale (300 € par mois, sur une durée de stage de 6 mois) mise en place par le Conseil général le 25 janvier 2008 et le 2 novembre 2009, en vue de l'accueil de professionnels de santé dans le département, au bénéfice des médecins et dentistes en formation effectuant l'intégralité de leur stage chez des praticiens libéraux mayennais :

Bénéficiaire	Montant de l'indemnité départementale
M. Antoine BRANGIER Mme Pauline ALLEMAN Mme Annelore DEFOIN Mme Anne-Françoise THIEBAULT Mme Anne-Laure AUBRY Mme Anne-Charlotte JULIEN Mme Céline BOURILLON M. Pierre-François LEFEUVRE M. Marc-Antoine AMIEL M. Julien CHAMAILLARD M. Vincent JONQUET Mme Mathilde DUPIN M. Rémi LUBIN	1 800 € chacun

soit un montant total de 23 400 € alloué ce jour dans le cadre de la démarche départementale en faveur de la démographie des professionnels de santé, dont 11 700 € seront versés en début de stage au titre du premier acompte.

- Chapitre 65 – nature 6513 – fonction 74 – ligne de crédit 8153 -

- Adopté à l'unanimité -

10 - ADHÉSION À LA COMPÉTENCE COMMUNICATION NUMÉRIQUE DE LA FÉDÉRATION NATIONALE DES COLLECTIVITÉS CONCÉDANTES ET RÉGIES - FNCCR -

La Commission permanente s'est prononcée favorablement sur l'extension de l'adhésion du Département à la Fédération nationale des collectivités concédantes de réseaux (FNCCR) pour ce qui concerne la compétence communication numérique, étant rappelé que le Département adhère depuis 2010 au titre du programme eau à cette fédération regroupant des collectivités dans le domaine de l'énergie, de l'eau, de l'environnement et des communications numériques. Cette adhésion à la compétence électronique représente une dépense annuelle de 2 700 € pour le Conseil général, soit 0,009 € par habitant.

- Chapitre 65 – nature 6568 – fonction 74

- Adopté à l'unanimité -

11 - MAINTENANCE DES NRA ZO DU CONSEIL GÉNÉRAL DE LA MAYENNE - LANCEMENT DE LA CONSULTATION ET ATTRIBUTION DU MARCHÉ

La Commission permanente a autorisé :

- ✓ le lancement d'une procédure de consultation par appel d'offres ouvert en vue de la passation de marchés à bons de commande, assortis de minimum et maximum (minimum annuel : 30 000 € HT – maximum annuel : 60 000 € HT), pour l'entretien et la maintenance des 56 équipements NRA ZO (nœud de raccordement d'abonnés en zone d'ombre) installés sur le territoire départemental ;
- ✓ le Président du Conseil général à signer les marchés correspondants.

- Chapitre 011 – nature 6156 – fonction 74 – lignes de crédit 10545 -

- Adopté à l'unanimité -

12 - INTERNET HAUT DEBIT PAR VOIE SATELLITAIRE OU HERTZIENNE

La Commission permanente a prolongé d'un an, soit jusqu'au 18 juin 2013, la validité de l'aide départementale à l'équipement individuel en moyens de réception Internet haut débit par voie satellitaire ou hertzienne allouée par délibération du 1^{er} mars 2010 à M. et Mme Jean-Pierre DUVAL, gérants de l'EARL PEROUSEAU à CONTEST, devenue à ce jour GAEC PEROUSEAU.

- Chapitre 204 – nature 2042 – fonction 74 – ligne de crédit 8187 -

- Adopté à l'unanimité -

MISSION 4

ENVIRONNEMENT ET PRÉVENTION DES RISQUES

PROGRAMME 01 : PROGRAMME EAU

13 - PROGRAMME 2012 D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT - SUBVENTIONS POUR TRAVAUX D'INVESTISSEMENT DÉPARTEMENT - FONDS DÉPARTEMENTAL

La Commission permanente a attribué les subventions suivantes au titre des dispositifs mis en place par le Conseil général pour soutenir les collectivités dans le financement de leurs projets visant à l'optimisation de l'alimentation en eau potable et de ceux portant sur l'organisation de la collecte et du traitement des eaux usées :

I. OPÉRATION FIGURANT SUR LA LISTE PRIORITAIRE ADOPTÉE PAR LE CONSEIL GÉNÉRAL

ASSAINISSEMENT

✓ au titre du dispositif fonds départemental 2012 d'assainissement

Bénéficiaire	Objet	Montant éligible de l'opération HT	Taux de subvention	Montant de la subvention
Commune de BEAULIEU-SUR-LOUDON	Mise en séparatif du réseau d'assainissement	163 307 €	10 %	16 331 €

II. DOSSIERS OUVRANT DROIT À UNE SUBVENTION INFÉRIEURE À 10 000 €

A. ALIMENTATION EN EAU POTABLE

✓ au titre du programme départemental d'alimentation en eau potable

Bénéficiaire	Objet	Montant éligible de l'opération HT	Taux de subvention	Montant de la subvention
SIAEP de la région de CHÉMERÉ-LE-ROI	Mise en place de 4 débitmètres en sortie du réservoir de VAIGES	31 820 €	30 %	9 546 €

B. ASSAINISSEMENT

✓ au titre du dispositif fonds départemental d'assainissement

Bénéficiaire	Objet	Montant éligible de l'opération HT	Taux de subvention	Montant de la subvention
Commune de L'HUISSERIE	Extension du réseau eaux usées quartier « La Chevalerie » (4 branchements)	18 000 €	30 %	5 400 €

III. ÉTUDE D'ASSAINISSEMENT

✓ au titre du dispositif fonds départemental 2012 d'assainissement

Bénéficiaire	Objet	Montant éligible de l'opération HT	Taux de subvention	Montant de la subvention
Commune de CHÂTELAIN	Études de valorisation des boues de la lagune de CHÂTELAIN	4 056 €	30 %	1 217 €

- Chapitre 204 – nature 204142 – fonction 61 – lignes de crédit 1009 et 9410 -

- Chapitre 204 – nature 204141 – fonction 61 – ligne de crédit 1010 -

- Adopté à l'unanimité -

PROGRAMME 02 : PROGRAMME DÉCHETS ET ÉNERGIE

14 - AIDES AUX ÉNERGIES RENOUVELABLES - SAS OUDA ÉNERGIES

La Commission permanente a attribué la subvention suivante au titre du dispositif départemental d'aide pour le financement des études préalables aux projets de méthanisation portés par des agriculteurs ou groupements d'agriculteurs :

Bénéficiaire	Contenu de l'étude	Montant HT de la dépense éligible	Montant de la subvention (au taux de 20%, plafonné à 10 000 €)
SAS OUDA ÉNERGIES	Plan d'épandage Accompagnement projet ingénierie	139 903 €	10 000 €

- Chapitre 204 – nature 20422 – fonction 738 – ligne de crédit 9256 –

- Adopté à l'unanimité -

PROGRAMME 04 : PROGRAMME SÉCURITÉ SANITAIRE

15 - AVENANTS DE TRANSFERT POUR DIFFÉRENTS MARCHÉS DE RÉACTIFS ET CONSOMMABLES EN COURS AU LABORATOIRE DÉPARTEMENTAL D'ANALYSES DE LA MAYENNE

La Commission permanente a autorisé le Président du Conseil général à signer avec Life Technologies les avenants aux marchés dont la liste est présentée ci-après, suite à l'intégration à ce groupe de la société LSI, titulaire de ces neuf marchés à bons de commande pour la fourniture de réactifs et consommables (trousses de diagnostic sérologique) au laboratoire départemental d'analyses :

Numéro du marché	Nature du marché	Montant maximum annuel HT	Date d'attribution
20120039	Kit « ELISA indirect » Sérologie IBR	29 000 €	15/05/2012
20120041	Kit « ELISA compétition » Sérologie IBR	1 700 €	15/05/2012
20120044	Kit ELISA Sérologie BVD	18 000 €	15/05/2012
20120048	Kit ELISA Sérologie paratuberculose	21 900 €	15/05/2012
20120050	Kit ELISA Sérologie néosporose	7 400 €	15/05/2012

Numéro du marché	Nature du marché	Montant maximum annuel HT	Date d'attribution
20120052	Kit « ELISA anticorps Totaux » Sérologie maladie d' Aujeszky	2 400 €	15/05/2012
20120056	Kit ELISA Sérologie fièvre Q	6 100 €	15/05/2012
20120059	Kit ELISA Sérologie chlamydiose	1 500 €	15/05/2012
20120061	Kit ELISA Dépistage des pathogènes « diarrhées des veaux »	6 900 €	15/05/2012

- Adopté à l'unanimité -

MISSION 6 ENSEIGNEMENT

PROGRAMME 01 : PROGRAMME COLLÈGES

16 - ÉQUIPEMENT MATÉRIEL ET MOBILIER DES COLLÈGES PUBLICS - PROGRAMMATION 2012

La Commission permanente a affecté les crédits suivants aux collèges mentionnés ci-après, au titre de la programmation 2012 équipement matériel et mobilier des collèges publics :

Établissement	Nature de la demande	Niveau de financement	Montant de la subvention
Collège Jean Rostand CHÂTEAU-GONTIER	Achat de mobilier (32 colonnes de 4 casiers)	100%	6 850 €
Collège Paul-Émile Victor CHÂTEAU-GONTIER	Achat de mobilier adapté pour un élève reconnu handicapé	75%	338 €
	Achat de mobilier scolaire		6 285 €
	Achat de matériel pour le laboratoire SVT (16 microscopes)		3 825 €
Collège Alain Gerbault LAVAL	Achat de matériel spécifique pour l'équipement de l'atelier « vente, distribution, magasinage » de la SEGPA	50%	3 725 €

Établissement	Nature de la demande	Niveau de financement	Montant de la subvention
Collège de Misedon PORT-BRILLET	Achat de matériel d'électricité pour la classe de sciences physiques	100%	1 280 €
	Achat de mobilier de bureau dans le cadre de la création d'un poste de principal adjoint		2 460 €
	Achat de mobilier pour l'équipement de diverses salles		8 390 €
	Achat de matériel de nettoyage et désinfection vapeur		4 000 €
Collège des Avaloirs PRÉ-EN-PAIL	Achat de mobilier (tables et chaises pour les classes)	75%	1 253 €
TOTAL GÉNÉRAL			38 405 €

- Chapitre 204 – nature 20431 – fonction 221 – ligne de crédit 6811 -
- Adopté à l'unanimité -

17 - CRÉDITS DE FONCTIONNEMENT DIVERS DES COLLÈGES PUBLICS

La Commission permanente a affecté les crédits de fonctionnement aux collèges concernés, pour les opérations mentionnées ci-après :

Objet	Montant
Sortie pédagogique sur le site gallo-romain de JUBLAINS pour toutes les classes de 6 ^e du collège Volney de CRAON les lundi 2 et jeudi 5 avril 2012	700 € (frais de transport)
Participation aux frais suite à l'annulation, en raison des intempéries, du séjour en Angleterre du collège des Sept Fontaines d'ANDOUILLÉ, prévu du 6 au 10 février 2012	1 650 € (50% de la dépense)

- Chapitre 65 – nature 65511 – fonction 221 – ligne de crédit 6806 -
- Adopté à l'unanimité -

PROGRAMME 02 : PROGRAMME ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

18 - AIDES AUX ÉTUDIANTS AU TITRE DE L'ANNÉE UNIVERSITAIRE 2011/2012

La Commission permanente a attribué les aides suivantes aux étudiants mentionnés ci-après, au titre de l'année universitaire 2011/2012 :

I – AIDE DÉPARTEMENTALE À LA MOBILITÉ DANS LE CADRE DU PROGRAMME EUROPÉEN ERASMUS

Bénéficiaire	Montant de l'aide
Adeline COURCELLE	270 €
Quentin DENIEUL	607,50 €
Thomas LEFEBVRE	405 €
Matthieu MICHEL	675 €
Marie RAIMBAULT	607,50 €
TOTAL (5 étudiants)	2 565 €

II – ALLOCATION DÉPARTEMENTALE DE STAGE OU DE SÉJOUR D'ÉTUDES A L'ÉTRANGER

Bénéficiaire	Montant de l'aide
Amel BEDANI	400 €
Florentin BOURGE	600 €
Laura COURCELLE	400 €
Mathias COUSIN	400 €
Stevan GEORGET	400 €
Toni HADDAD	400 €
Marion MOUSSET	400 €
Simon ORY	600 €
Clémence PAVOINE	400 €
Simon PERROT	600 €
Lucile PLOUGASTEL	600 €
Maud ROCHE	600 €
TOTAL (12 étudiants)	5 800 €

- Chapitre 65 – nature 6513 – fonction 23 – lignes de crédit 831 et 833 -

- Adopté à l'unanimité -

MISSION 7 ÉCONOMIE ET EMPLOI

PROGRAMME 01 : PROGRAMME AGRICULTURE

19 - CHAMBRE D'AGRICULTURE DE LA MAYENNE - CONVENTION GÉNÉRALE 2012

La Commission permanente :

✎ a validé le contenu du partenariat 2012 Conseil général / Chambre d'agriculture qui lui a été présenté, partenariat développé autour des quatre axes suivants, avec répartition comme suit de la subvention de 380 450 € allouée par le Conseil général le 27 janvier 2012, sans fongibilité des montants de subventions arrêtés par action ce jour, sauf cas particulier :

	Nombre de jours	Coût total action (Base 500 € / jour)	Participation Conseil Général	
			Total	%
1 : Aider au développement de l'emploi	1075	537 500 €	150 950€	28%
1 – 1 : Conforter les installations	995	497 500 €	132 950 €	
1-1-1 : mise en œuvre des Stages Préparatoires à l'Installation	250	125 000 €	36 000 €	
1-1-2 : suivi collectif post- installation des jeunes agriculteurs	130	65 000 €	22 500 €	
1-1-3 : accompagnement des démarches à l'installation (PII)	160	80 000 €	17 603 €	
1-1-4 : accompagnement des démarches de transmission (PIT-RDI)	415	207 500 €	48 155 €	
1-1-5 : réalisation de l'observatoire départemental transmission – installation	40	20 000 €	8 692 €	
1 – 2 : Promouvoir l'emploi	80	40 000 €	18 000 €	
2 : Soutenir les filières par l'optimisation économique et l'innovation	1240	620 000 €	90 000 €	15 %
2 – 1 : Production de références	650	325 000 €	40 500 €	
2 – 1 -1 : Productions végétales (Hors phytosanitaires)	150	75 000 €	9 000 €	
2 – 1 -2 : Filières animales	500	250 000 €	31 500 €	
2 – 2 : Diffusion, valorisation et communication	550	275 000 €	45 000 €	
2 – 3 : Accompagnement	40	20 000 €	4 500 €	
3 : Prendre en compte les problématiques environnementales	1030	515 000 €	126 000 €	24%
3 – 1 : Gestion et protection des ressources en eau	520	260 000 €	31 500 €	
3 – 2 : Développement et valorisation d'énergie	50	25 000 €	22 500 €	
3 – 3 : Economie et production d'énergie (8 actions)	342	171 000 €	40 000 €	
3 – 3 – 1 : La méthanisation en agriculture	25	12 500 €	10 000 €	
3 – 3 – 2 : Animation « réseau et énergie »	25	12 500 €	4 000 €	
3 – 3 – 3 : La maîtrise de l'énergie dans les salles de traite et laiteries	25	12 500 €	4 000 €	

	Nombre de jours	Coût total action (Base 500 € / jour)	Participation Conseil Général	
			Total	%
3 – 3 – 4 : Elaboration d'un plan départemental de la maîtrise de l'énergie en agriculture	20	10 000 €	4 000 €	
3 – 3- 5 : Maîtrise des consommations énergétiques des machines agricoles et veille sur la production d'huile végétale pure à la ferme (FDCUMA)	50	25 000 €	4 500 €	
3 – 3 – 6 : Développement de la filière bois énergie d'origine agricole (FDCUMA)	157	78 500 €	4 500 €	
3 -3- 7 : Accompagnement des éleveurs laitiers à la maîtrise de l'énergie (CIVAM AD 53)	20	10 000 €	5 000 €	
3- 3- 8 : Accompagnement des agriculteurs à la maîtrise de l'énergie avec l'outil le mieux adapté (CIVAM AD 53)	20	10 000 €	4 000 €	
3 – 4 : Gestion des déchets	30	15 000 €	5 000 €	
3 – 5 : Bilans agronomiques	40	20 000 €	9 000 €	
3 – 6 : Animation et développement de l'agriculture biologique	48	24 000 €	18 000 €	
3- 6- 1 : animation du réseau bio départemental et appui technique aux producteurs bio (Civam Bio)	29	14 500 €	10 818 €	
3- 6- 2 : Développement de la production bio par la sensibilisation des agriculteurs et futurs agriculteurs (Civam Bio)	13	6 500 €	4 914 €	
3- 6- 3 : Communication vers le grand public et les scolaires pour le développement de l'agriculture bio (Civam Bio)	6	3 000 €	2 268 €	
4 : Favoriser l'émergence de projets dans les territoires	120	60 000 €	13 500 €	23%
4 – 1 : Développement des approvisionnements de proximité et de qualité en lien avec la Restauration Hors Domicile	40	20 000 €	4 500 €	
4 – 2 : Développement des circuits courts de commercialisation	40	20 000 €	4 500 €	
4 – 3 : Accompagnement des collectivités sur les projets liés à l'urbanisme	40	20 000 €	4 500 €	
TOTAL	3 465	1 732 500 €	380 450 €	22%

☞ a autorisé le Président du Conseil général à signer la convention de partenariat à intervenir avec le Chambre d'agriculture pour l'année 2012.

- Chapitre 65 – nature 6574 – fonction 928 – lignes de crédit 1409, 1941 et 5662 -

- Adopté à l'unanimité -

PROGRAMME 02 : PROGRAMME ACCUEIL ET ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES

20 - RAPPORT D'ACTIVITÉS RELATIF AUX ACTIONS MENÉES EN 2011 PAR LA CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT DANS LE CADRE DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT 2011

La Commission permanente :

☞ a pris acte du rapport d'activités 2011 présenté par la Chambre de métiers et de l'artisanat dans le cadre du partenariat que le Conseil général a développé avec celle-ci, moyennant une participation départementale de 164 835 € dont 80 %, soit 131 868 €, ont été versés en 2 acomptes au cours de l'année 2011,

↳ a autorisé le Président du Conseil général à procéder au versement du solde de ladite subvention allouée au titre de 2011, soit 32 967 €.

- Chapitre 65 – nature 65738 – fonction 93 – ligne de crédit 1004 -
- Adopté à l'unanimité -

PROGRAMME 03 : PROGRAMME TOURISME

21 - TERRITOIRE D'ACCUEIL TOURISTIQUE (TAT)

La Commission permanente :

↳ a approuvé la convention-type qui lui a été présentée, relative au partenariat entre le Département, le Comité départemental du tourisme et les territoires d'accueil touristique (TAT) dans le cadre du 5^e schéma de développement du tourisme et des loisirs,

↳ a statué favorablement sur les demandes de subventions présentées par le GIP (groupement d'intérêt public) Haute-Mayenne, l'EPIC (établissement public industriel et commercial) des Coëvrons, la Communauté de communes du Pays de Château-Gontier (porteur administratif et financier du TAT Sud-Mayenne) et l'Office du tourisme du Pays de Laval (porteur administratif et financier du TAT Laval – Loiron) :

Bénéficiaire	GIP Haute-Mayenne	ÉPIC des Coëvrons	Sud-Mayenne	Laval-Loiron
Total des dépenses éligibles	70 000 €	69 887 €	64 385 €	101 500 €
Aide départementale (25 %)	17 500 €	17 472 €	16 096 €	25 000 €

↳ a autorisé le Président du Conseil général à signer les conventions de partenariat correspondantes.

- Chapitre 65 – nature 65738 – fonction 94 – ligne de crédit 8097 -
- Adopté à l'unanimité -

MISSION 8 CULTURE ET PATRIMOINE

PROGRAMME 01 : PROGRAMME CULTURE

22 - STRUCTURATION DE L'INTERCOMMUNALITÉ CULTURELLE EN MILIEU RURAL

La Commission permanente :

↳ a attribué les subventions suivantes au titre de l'année 2012 dans le cadre du dispositif d'aide « conventions culturelles intercommunales - territoires ruraux » :

- 70 790 € à la Communauté de communes de l'Ernée,

- 64 009 € au SVET des Coëvrons,
- 31 137 € à la Communauté de communes du Pays de Loiron,
- 30 690 € à la Communauté de communes du Bocage mayennais ;

↳ a autorisé le Président du Conseil général à signer avec les quatre structures intercommunales mentionnées ci-dessus les conventions culturelles intercommunales 2012 qui lui ont été présentées, précisant les orientations principales des projets culturels pluriannuels et les budgets afférents, ainsi que les engagements respectifs et les critères et modalités de versement des subventions allouées.

- Chapitre 65 – nature 65734 – fonction 311 – lignes de crédit 7051, 692, 693 et 691 -

- Adopté à l'unanimité -

MISSION 9

SPORT, JEUNESSE ET CITOYENNETÉ

PROGRAMME 01 : PROGRAMME SPORT ET ACTIVITÉS DE PLEINE NATURE

23 - PROGRAMME SPORT ET ACTIVITÉS DE PLEINE NATURE - APPEL A PROJETS 2012 - ÉQUIPEMENTS SPORTIFS ET SOCIO-ÉDUCATIFS

La Commission permanente a attribué les subventions suivantes au titre du dispositif d'aide aux équipements sportifs et socio-éducatifs, dans le cadre de l'enveloppe de crédits inscrite au budget primitif 2012, suite aux demandes présentées après appel à projets, conformément à la délibération du Conseil général du 30 janvier 2012 :

→ ÉQUIPEMENTS SPORTIFS 2012 :

Bénéficiaire	Intitulé du projet	Montant HT des travaux	Dépense subventionnable	Subvention allouée
Commune d'ÉVRON	Construction de vestiaires de football en zone verte	620 458 €	77 000 €	23 100 €
Commune de LOUVERNÉ	Mise aux normes du terrain d'honneur	397 185 €	77 000 €	23 100 €
Commune de BOUESSAY	Aménagement d'un terrain multisports et d'un terrain de tennis	116 000 €	77 000 €	23 100 €
Commune de SAINT-CHARLES-LA-FORÊT	Réfection de la piscine (chauffage, pompe à chaleur)	26 500 €	26 500 €	3 975 €
Commune de SAINT-GERMAIN-LE-FOUILLOUX	Vestiaires au terrain de football	160 000 €	77 000 €	23 100 €

Bénéficiaire	Intitulé du projet	Montant HT des travaux	Dépense subventionnable	Subvention allouée
Commune de MAISONCELLES-DU-MAINE	Création d'un terrain multisports	36 296 €	36 296 €	10 889 €
Syndicat mixte du Pays de Craon	Extension des locaux techniques de la base de la Rincerie	390 000 €	77 000 €	23 100 €
Communauté de communes du Bocage mayennais	Construction d'un dojo à AMBRIÈRES-LES-VALLÉES	459 010 €	77 000 €	23 100 €
SISAC SAINT-BAUELLE - CONTEST	Construction de vestiaires de football	366 750 €	92 400 €	27 720 €
<i>étant précisé que ce montant de subvention intègre une majoration 20 %, soit 4 620 €, en application du dispositif institué en faveur des projets mutualisés entre deux ou plusieurs communes, quelle que soit leur taille, conformément à la délibération du Conseil général du 27 janvier 2012 (mission développement des territoires – programme accompagnement du développement local)</i>				
Communauté de communes du Pays de Château-Gontier	Rénovation de la piscine	3 343 065 €	305 000 €	45 750 €
Commune de GREZ-EN-BOUÈRE	Construction de vestiaires au terrain de football	143 200 €	77 000 €	23 100 €
Commune de SAINT-PIERRE-LA-COUR	Extension des vestiaires du terrain de sports	65 800 €	65 800 €	13 160 €
Commune d'ERNÉE	Construction d'une salle omnisports	2 568 795 €	153 000 €	45 900 €
Commune de SAINT-BERTHEVIN	Rénovation de la piste d'athlétisme	350 000 €	305 000 €	45 750 €
Commune de JAVRON-LES-CHAPELLES	Rénovation de deux terrains de football	103 163 €	77 000 €	11 550 €
Commune d'ANDOUILLÉ	Extension de la salle des sports (dojo)	668 667 €	77 000 €	23 100 €
Commune de RUILLE-FROID-FONDS	Construction d'un parc multisports	46 084 €	46 084 €	13 825 €
Commune de CRAON	Création d'un beach volley	8 850 €	8 850 €	2 655 €
Commune de BAZOUGERS	Construction de vestiaires au terrain de football	190 353 €	77 000 €	23 100 €
TOTAL ÉQUIPEMENTS SPORTIFS				429 074 €

→ **SALLES POLYVALENTES ET ÉQUIPEMENTS SOCIO-ÉDUCATIFS :**

Bénéficiaire	Intitulé du projet	Montant HT des travaux	Dépense subventionnable	Subvention allouée
Commune de LA HAIE-TRAVERSAINE	Construction d'une salle multi-activités	128 669 €	53 669 €	8 050 €
Commune de SAINT-HILAIRE-DU-MAINE	Réaménagement et agrandissement de la salle polyvalente	197 536 €	153 000 €	18 900 €
Commune de SAINT-LOUP-DU-DORAT	Rénovation de la salle des fêtes	197 944 €	153 000 €	11 475 €
Commune de DENAZÉ	Réhabilitation du presbytère en maison communale	200 000 €	77 000 €	11 550 €
Commune de MONTJEAN	Réalisation d'une salle polyvalente dans une ancienne discothèque	352 378 €	127 370 €	19 105 €
Commune de SAINT-THOMAS-DE-COURCERIEUX	Extension de la salle polyvalente	100 000 €	95 000 €	14 250 €
Commune de LASSAY-LES-CHÂTEAUX	Extension de la salle communale de La Baroche-Gondouin	24 186 €	21 461 €	1 609 €
Commune de BALLÉE	Rénovation de la maison des associations	84 000 €	84 000 €	6 300 €
Commune de MONTAUDIN	Aménagement de salles au sein du pôle intergénérationnel	350 000 €	77 000 €	11 550 €
Commune de POMMERIEUX	Travaux de mise aux normes de la salle communale	71 146 €	71 146 €	5 340 €
TOTAL ÉQUIPEMENTS SOCIO-ÉDUCATIFS				108 129 €

- Chapitre 204 – nature 204142 – fonction 32 – ligne de crédit 1039 -

- Adopté à l'unanimité -

PROGRAMME 02 : PROGRAMME CITOYENNETÉ ET ACTION INTERNATIONALE

24 - PROGRAMME CITOYENNETÉ ET ACTION INTERNATIONALE - DEMANDE D'AIDE RELEVANT DE L'ACTION JEUNESSE ET CITOYENNETÉ

La Commission permanente a statué comme indiqué ci-après sur la demande d'aide suivante présentée au titre du dispositif « jeunesse et citoyenneté » :

Organisme	Objet de la demande	Décision
Union sportive santé de la Mayenne (USSM)	Participation de 3 bateaux mayennais à l'édition 2012 « Voile en Tête » qui s'est déroulée autour de la Corse du 26 mai au 2 juin (3 équipes composées de 5 sportifs chacune, notamment des patients suivis en psychiatrie et personnels des hôpitaux de Château-Gontier, Laval et Mayenne)	Attribution d'une subvention de 1 350 €

- Chapitre 65 – nature 6574 – fonction 33 – ligne de crédit 918 –

- Adopté à l'unanimité -

MISSION 10 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET FINANCES

PROGRAMME 01 : PROGRAMME GESTION BUDGÉTAIRE ET FINANCIÈRE

25 - ASSOCIATION 'PERRINE THULARD' - TRANSFERT DE GARANTIE D'EMPRUNT

La Commission permanente :

- ✚ a pris acte du projet d'absorption, effectif au 1^{er} janvier 2013, de l'association Le Bel Aubépin par l'association Résidence Perrine Thulard, qui adoptera la nouvelle dénomination d'« Association Perrine Thulard » ;
- ✚ a, en conséquence, accordé le transfert vers l'association Perrine Thulard de la garantie du Département, à hauteur de 50 %, relative à l'emprunt du Crédit Mutuel n° 000381/627832 02, octroyée initialement à l'association Résidence Perrine Thulard, par décision de la Commission permanente du Conseil général du 21 janvier 2008, dans le cadre de la construction d'une maison de retraite EHPAD de 60 places à Évron ;
- ✚ a autorisé le Président du Conseil général à signer les avenants au contrat de prêt, ainsi que tous les documents précisant les engagements respectifs de l'association Perrine Thulard et du Conseil général.

- Adopté à l'unanimité -

26 - EHPAD SAINT-FRAIMBAULT À LASSAY-LES-CHÂTEAUX - DEMANDE DE GARANTIE D'EMPRUNT

La Commission permanente :

- ✚ a accordé la garantie du Département, à hauteur de 50 %, à l'EHPAD « Saint-Fraimbault » de LASSAY-LES-CHÂTEAUX, pour le prêt de 2 400 000 € à contracter auprès de la Caisse des dépôts et consignations, aux conditions qui lui ont été présentées, en vue de financer la réhabilitation de cette maison de retraite EHPAD située route de Javron à LASSAY-LES-CHÂTEAUX et la construction de 24 chambres pour personnes désorientées et Alzheimer ;
- ✚ a assorti la garantie du Département, à hauteur de l'encours garanti sur ce prêt, soit 1 200 000 €, de l'inscription d'une hypothèque conventionnelle de premier rang en sa faveur sur l'immeuble concerné par cette opération (à la charge de l'emprunteur) ;
- ✚ a autorisé le Président du Conseil général à signer le contrat de prêt, ainsi que la convention correspondante avec l'association, précisant les engagements respectifs de l'EHPAD et du Conseil général.

- Adopté à l'unanimité -

PROGRAMME 03 : PROGRAMME GESTION MOBILIÈRE ET IMMOBILIÈRE

27 - CONTRAT DE PRÊT À USAGE AU PROFIT DE MONSIEUR FOURNIER - COMMUNE DE NEAU

La Commission permanente :

- ✚ a approuvé les termes du contrat de prêt à usage, qui lui a été présenté, relatif à la mise à disposition gratuite, au profit de M. Vincent FOURNIER, de terrains situés sur le territoire de la commune de NEAU, acquis par le Département dans le cadre du projet de suppression des passages à niveau sur la ligne Paris-Brest ;
- ✚ a autorisé le Président du Conseil général à signer ledit contrat ainsi que les éventuels avenants y afférents.

- Adopté à l'unanimité -

28 - VENTE DE L'ENSEMBLE IMMOBILIER SIS 7 BOULEVARD DU GÉNÉRAL DE GAULLE À VILLAINES-LA-JUHEL AU PROFIT DE L'ASSOCIATION ÉTUDES ET CHANTIERS

La Commission permanente :

- ✚ a accepté l'offre présentée par l'association ÉTUDES ET CHANTIERS pour l'acquisition de l'ensemble immobilier situé 7 boulevard du Général de Gaulle à VILLAINES-LA-JUHEL (parcelle cadastrée AC n° 472) d'une superficie de 2 566 m², au prix de 30 000 € net vendeur avec échelonnement du paiement sur 4 ans par 16 règlements trimestriels d'un montant de 1 875 €, le 1^{er} versement intervenant le jour de la signature de l'acte de vente, étant précisé que l'association ne deviendra propriétaire qu'au versement du dernier paiement trimestriel, soit en juillet 2016 selon l'échéancier ;

- ✚ a approuvé les termes de la convention de mise à disposition précaire et révocable de cet ensemble immobilier au profit de l'association ÉTUDES ET CHANTIERS jusqu'à la date de la signature de l'acte de vente ;

- ✚ a autorisé le Président du Conseil général à signer, au nom du Département, ladite convention et tous les actes à intervenir en application de la présente délibération.

- Chapitre 16 – nature 1676 – fonction 0202

- Adopté à l'unanimité -

Le Président,



Jean ARTHUIS

Publication du présent relevé par affichage à l'Hôtel du Département le : 18 juin 2012 et insertion au recueil des actes administratifs du Département de juin 2012 - n° 255

Prochaine réunion de la Commission permanente :
lundi 2 juillet (10 h 30) – **Hôtel du Département**